



« *Rétablissement* »

Le rétablissement est défini comme étant le cheminement personnel vers un mode de vie qui permet à une personne atteinte d'un problème de santé mentale ou physique d'avoir une santé mentale positive et un bien-être sain.

Bien qu'il n'existe pas de définition universellement acceptée du terme rétablissement, le concept est largement approuvé.

#L'importance des mots

Améliorer la littératie en santé mentale

Heber A, Testa V, Groll D, Ritchie K, Tam-Seto L, Mulligan A, Sullo E, Schick A, Bose E, Jabbari Y, Lopes J, Carleton RN. Glossaire des termes : Une compréhension commune des termes courants utilisés pour décrire les traumatismes psychologiques, version 3.0. Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques au Canada. 2023;43(10/11).

<https://doi.org/10.24095/hpcdp.43.10/11.09f>



« *Rétablissement* »

Le terme rétablissement décrit un processus de changement continu, qui améliore le bien-être de la personne, en particulier la réduction de ses symptômes, et qui lui permet aussi de mener une vie enrichissante avec une santé mentale positive, d'être optimiste et pleine d'espoir et de participer et contribuer à la société, à sa collectivité ou à toute initiative qu'elle juge louable.

#L'importance des mots

Améliorer la littératie en santé mentale

Heber A, Testa V, Groll D, Ritchie K, Tam-Seto L, Mulligan A, Sullo E, Schick A, Bose E, Jabbari Y, Lopes J, Carleton RN. Glossaire des termes : Une compréhension commune des termes courants utilisés pour décrire les traumatismes psychologiques, version 3.0. Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques au Canada. 2023;43(10/11).

<https://doi.org/10.24095/hpcdp.43.10/11.09f>



Glossaire des termes

Contexte

Le glossaire des termes a été créé pour promouvoir une compréhension commune de nombreux termes courants utilisés pour décrire les problèmes de santé mentale découlant de l'exposition à des événements et des facteurs de stress potentiellement traumatisants sur le plan psychologique.

Le but initial du glossaire était de :

- 1) faciliter le discours et les conversations ouvertes entre les nombreux partenaires et parties prenantes à la Conférence nationale sur le TSPT qui s'est tenue en 2019; et
- 2) contribuer à l'élaboration du cadre fédéral sur le TSPT. À ce jour, la Loi C-211 est la seule loi du gouvernement fédéral qui reconnaît l'importance des facteurs de risques liés au travail dans le développement du TSPT chez certaines professions.

COLLABORATION

Le Glossaire des termes réunit un groupe diversifié, multi-institutionnel, pancanadien d'universitaires, de cliniciens et de décideurs. Ensemble, nous travaillons vers un ensemble de termes largement acceptés pour les cliniciens, les scientifiques, les décideurs, les gens ayant une expérience vécue, et le grand public.



Canadian Institute for
Pandemic Health
Education and Response

CIPHER



ICEISP

Institut canadien
d'éducation et d'intervention
en santé en cas de pandémie

